

Le Groupe SCOPELEC vient d'obtenir le niveau progression de l'évaluation AFAQ 26000 : illustration d'une politique volontariste en matière sociétale depuis plus de 40 ans

Le Groupe Scopelec est un leader du secteur des télécommunications qui a toujours pris en compte sa responsabilité globale. En effet, allant de pair avec sa croissance économique, son impact a lui-aussi augmenté, faisant apparaître de nouveaux enjeux et de nouveaux risques.

L'entreprise révéloise est au cœur d'interactions avec d'autres parties prenantes qui sont ses clients, ses salariés, ses sociétaires, les collectivités territoriales, les consommateurs, les sous-traitants, etc. C'est parce que les échanges ne concernant pas seulement la sphère économique qu'elle a toujours accordé une part importante à l'ancrage territorial et à la dimension sociale dans son écosystème.

En effet, conscients que la réussite ne peut plus être seulement évaluée par des indicateurs financiers, les dirigeants du Groupe Scopelec n'en oublient pas que le développement des compétences des salariés, la prise en considération des intérêts des riverains, les critères de la politique d'achat, les démarches concernant la prévention et la sécurité sont parties intégrantes, comme beaucoup d'autres éléments, de sa performance globale.

C'est pourquoi Scopelec a fait évaluer sa démarche RSE selon la norme ISO 26000, et vient d'obtenir le niveau progression d'AFAQ 26000.

Responsabilité sociétale des entreprises : le Groupe Scopelec récompensé par l'évaluation AFAQ 26000

« Notre démarche est niveau Progression, et notre engagement grandit au quotidien. Parce que le développement durable est une finalité jamais atteinte qui nécessite des adaptations et des efforts constants. Et parce que nos relations avec nos collaborateurs, nos parties prenantes et notre performance dépendent de la qualité de cet engagement.

Depuis la création de Scopelec en 1973, nous menons une politique volontariste en matière sociétale. Nous souhaitons dès lors valider le travail accompli, évaluer notre style de management et dégager les axes de progrès possibles dans différents domaines.

L'évaluation a ainsi permis de mesurer notre engagement et de dégager de nouvelles pistes d'amélioration afin de compléter nos plans d'actions. Nous avons ouvert des pistes de réflexion notamment sur une meilleure prise en compte des parties prenantes en développant les relations avec les élus locaux pour mesurer l'impact de notre activité. Toutes les améliorations proposées ont été transcrites en plan d'actions et seront mises en application.



Nous avons pu ainsi définir une politique de développement durable et donner une feuille de route à chacun. Pour continuer à progresser, nous allons sensibiliser nos salariés à travers la rédaction d'une Charte, et nous communiquerons auprès de nos fournisseurs et sous-traitants pour élargir la démarche. »

Anthony CARLETTI, Responsable QHSE & RSE du Groupe Scopelec

Les bonnes pratiques du Groupe SCOPELEC en matière de RSE

Entreprise citoyenne, le Groupe Scopelec veille à ce que les valeurs coopératives, placées au cœur de ses activités depuis plus de 40 ans, constituent le socle pérenne de cette politique. Il incite également ses salariés, sous-traitants et fournisseurs à respecter des clauses contractuelles relatives au respect de principes d'éthique et de déontologie. Dans la continuité de son engagement, il a ratifié la Charte Relations Fournisseur Responsables en février dernier.

« Etre signataire de la Charte Relations Fournisseur Responsables entre en effet dans la démarche plus générale de la Responsabilité Sociétale des Entreprises notamment à travers des achats responsables et des relations équilibrées avec les parties prenantes. Le Groupe SCOPELEC a toujours mené une politique d'achats responsables en privilégiant les circuits courts comme en témoigne sa flotte de 2000 véhicules de constructeurs français. »

Ilde PUGLISI, Directrice des Achats du Groupe SCOPELEC.

La politique menée par le Groupe Scopelec s'illustre également en matière de :

- **Droits de l'Homme** : le Groupe est signataire de la Charte de la Diversité, contre toutes les discriminations dans l'entreprise, et du Pacte Mondial de l'ONU.
- **Conditions et relations de travail à travers le dialogue social** notamment dans les rapports d'égalité Hommes/Femmes. Sa GPEC inscrit les compétences collectives et individuelles dans le cadre d'un développement économique et sociale durable. D'autres accords ont également été signés sur la pénibilité, le temps de travail, l'intéressement et la participation. Un accord Génération est en préparation afin de favoriser l'emploi des seniors.
- **Communautés et développement local** : le Groupe Scopelec s'est toujours fortement impliquer sur son territoire. Le Président Jean-Luc Candelon a reçu le Prix de la Citoyenneté en 2010 (dans le cadre des Grands Prix de l'Economie). Autre exemple des salariés qui ont participé à une course dont le but était de redonner le sourire à des enfants malades en rémission de cancer (Association Les Pieds dans l'Eau).
- **Loyauté des pratiques** via le programme EXCELL 4 (vérification des documents légaux, respect des Droits de l'Homme).
- **Questions relatives aux consommateurs** avec le déploiement du service universel pour le compte d'Orange.
- **Environnement** : le Groupe SCOPELEC est vigilant à sa consommation énergétique ainsi qu'à la production des déchets générée par ses activités.
- **Gouvernance** transparente, liée à son statut de Scop, afin de servir l'ambition d'inscrire le développement du Groupe dans le cadre d'une stratégie industrielle durable. Animé par la double volonté de préserver l'indépendance du Groupe et d'assurer la pérennité des



emplois à travers celle de l'outil de travail, l'amélioration continue de la performance économique, sociale et environnementale constitue un véritable outil stratégique dans l'atteinte des principaux objectifs : la conformité des produits, services et engagements afin de maintenir son leadership ; la satisfaction de ses clients ; l'épanouissement de ses collaborateurs dans le cadre de son développement industriel responsable ; la prévention des risques et le respect de l'environnement.

À propos d'AFAQ 26000

AFAQ 26000 est une évaluation du degré d'intégration des principes du développement durable dans les entreprises, en cohérence avec la norme ISO 26000, proposée en exclusivité par AFNOR Certification, 1^{er} organisme de certification en France et pionnier dans l'évaluation des démarches sociétales.

AFAQ 26000 permet aux entreprises d'afficher en toute transparence le niveau de maturité de leur démarche de responsabilité sociétale, ainsi que les points forts et axes d'amélioration de leurs pratiques.

À propos du Groupe SCOPELEC

Spécialisée dans la construction d'infrastructures de télécommunications, dans l'installation et la maintenance d'équipements téléphoniques et informatiques, et aussi dans le déploiement et la maintenance de réseaux d'énergie, la société SCOPELEC, créée en 1973 à Revel (Haute-Garonne), a développé, par opérations de croissance, son savoir-faire en réseaux et télécommunications au service des opérateurs, des équipementiers, des entreprises, des collectivités et du grand public.

Avec un chiffre d'affaires de 230 millions d'euros en 2013 et 2360 salariés, l'entreprise implantée en France et dans les Dom-Tom, est un des leaders nationaux dans son domaine via ses filiales Scopelec, Sauge, Setelen, GMS, OSN Sud, DHT, ATDI, ETETP, Gobé, Géoptic et Lanux.

L'offre du Groupe s'articule autour de trois principaux métiers :

- Infracom : études, déploiement et maintenance des réseaux fixes et mobiles, pour les opérateurs et autres gestionnaires d'infrastructures télécoms,
- Syscom : études, déploiement et maintenance d'équipements et systèmes de communication pour les entreprises et les collectivités,
- Energie : études, déploiement et maintenance de réseaux d'énergie, d'équipements électriques pour les syndicats d'électrification, collectivités et entreprises.

Le Groupe SCOPELEC a pour tête de pont la société anonyme coopérative éponyme. Détenue à 65 % par les salariés, elle a été créée sous le statut SCOP (Société Coopérative et Participative). Le principal associé non salarié est SPOT SA, société financière de la Confédération Générale des SCOP. SCOPELEC, société tête du groupe, est organisée en conseil de surveillance et directoire dont le président est depuis 1992, Jean-Luc CANDELON.

Pour plus d'informations : www.groupe-scopelec.com

**Renseignement complémentaire ou demande d'interview,
Contact Presse : Florence MILLET – 06 62 01 77 61 - florence@millet-rp.fr**

